

LIVRET D'ACCUEIL

Service d'orientation spécialisé



BIENVENUE

Ce livret d'accueil vous est destiné et vous permettra de mieux connaître le Service d'orientation spécialisé.

À la demande d'un travailleur social (assistant(e) social(e), éducateur...) nous recevons des enfants, des adolescents, des jeunes majeurs (6 à 21 ans) et leur famille ou leur représentant légal, afin de leur permettre d'élaborer un projet d'orientation.

Lors de la première rencontre vous allez être reçu par un psychologue clinicien. Votre famille ou votre représentant légal et le travailleur social sont invités à s'y associer, ainsi chacun pourra s'exprimer sur ce qui l'amène à la consultation.

Si vous êtes mineur, l'autorisation écrite de vos parents ou de votre représentant légal est obligatoire.

Aucun autre document n'est nécessaire.



LES ACTIVITES JEUNESSE

De l'accueil et l'accompagnement des tout-petits aux jeunes majeures, le GROUPE SOS Jeunesse a su progressivement développer ses activités afin d'associer prévention, protection et éducation. Les 15 associations Jeunesse proposent des solutions diversifiées qui permettent d'apporter des réponses adaptées au parcours et aux besoins des jeunes et de leurs familles. Nous sommes présents sur les champs de la petite enfance, de la protection de l'enfance, de la protection judiciaire de la jeunesse et du médico-social, et sommes largement implantés en métropole et en Outre-Mer. Cette situation nous permet d'avoir une vision globale et précise des enjeux politiques de l'enfance et des besoins des publics et des territoires.

POURQUOI VOUS PROPOSE-T-ON DE NOUS RENCONTRER ?

Les adultes autour de vous s'interrogent et/ou s'inquiètent de vos difficultés à apprendre, de vos problèmes de comportement, de votre situation familiale ou personnelle. En vous proposant de nous rencontrer, ils vous offrent la possibilité de construire ensemble une réponse à vos difficultés ou interrogations. Nous vous proposons de vous accompagner dans l'élaboration d'un projet d'orientation en tenant compte de votre parcours scolaire, de vos aptitudes, de vos motivations et de votre personnalité.



PRESENTATION DU SERVICE D'ORIENTATION SPÉCIALISÉ

Le service est dirigé par Monsieur Haïk David, directeur. Il a été créé en 1981. Il fait partie de l'association GROUPE SOS Jeunesse, présidée par Madame Sophie FERACCI et dirigée par Monsieur Maxime ZENNOU, Directeur Général et Madame Flavie MEKHARCHI, DGA du Pôle Aide Sociale à l'Enfance.

L'association est membre du GROUPE SOS qui rassemble 600 établissements et services. Le GROUPE SOS, première entreprise sociale d'Europe, acteur majeur de l'économie sociale et solidaire, œuvre principalement au profit des plus vulnérables, des générations futures et des territoires.

Le GROUPE SOS combat toutes les formes d'exclusions, mène des actions de terrain pour favoriser l'accès de toutes et tous à l'essentiel, vient en aide à des associations pour sauvegarder leurs activités et leurs emplois, et innove face aux nouveaux enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux.

Les missions

Le Service a pour vocation d'aider les jeunes accueillis à élaborer un projet d'orientation personnalisé en tenant compte de leur problématique psychique. Les projets d'orientation peuvent aussi bien concerner la sphère scolaire, professionnelle, thérapeutique, un accompagnement éducatif dans un cadre administratif ou judiciaire (AED, AEMO) ou un accueil en structure éducative.

La consultation se construit le plus souvent autour de la passation de tests (tests d'efficiace, projectifs, questionnaires d'intérêts...).



Le public

Le Service d'orientation spécialisé est habilité à recevoir 500 jeunes âgés de 6 à 21 ans adressés par un travailleur social d'un service habilité :

- L'ensemble des services de l'Aide sociale à l'enfance de Paris.
- Les services d'AED et AEMO, les Services d'accueil de jour et les établissements éducatifs et services d'accueil familial
- Réussite éducative de Paris
- Services de prévention spécialisée
- Services sociaux polyvalence de secteur, CASVP
- Assistants sociaux et psychologues des écoles, collèges et lycées
- Secteur santé (CMP, CMPP, services pédopsychiatriques)

HORAIRES

Consultations

Antenne du 15^{ème} : Du lundi au jeudi, de 9h à 12h30 et de 14h à 18h

Antenne du 10^{ème} : Du mardi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 14h à 18h

Secrétariat

Un secrétariat commun aux deux antennes, ouvert du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00.

L'EQUIPE

L'équipe est composée de **10 personnes** tenues au secret professionnel et au respect des droits des usagers : :

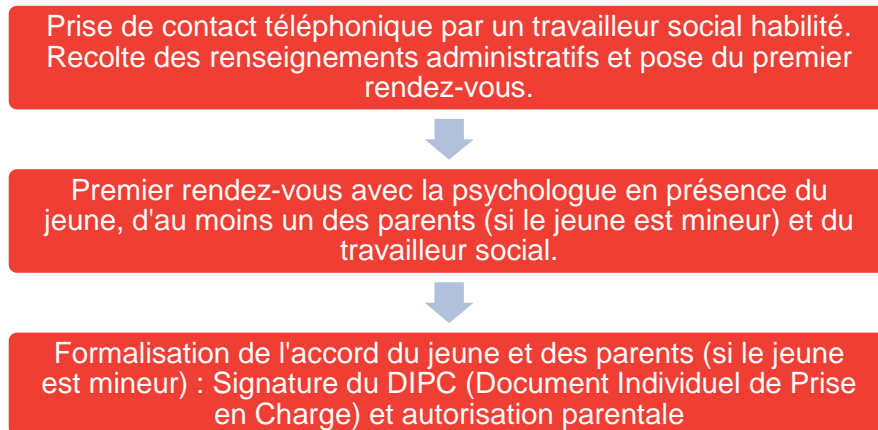
Pour recevoir les jeunes, **six psychologues** sont réparties entre les deux antennes, Elles sont titulaires d'un Master (ou DESS) de psychologie clinique, de psychologie de l'enfance et de l'adolescence, ou de psychologie clinique et psychopathologique interculturelle. Elles assurent les consultations psychologiques d'orientation auprès des enfants, des adolescents et des parents. Ils accompagnent la réflexion des travailleurs sociaux partenaires.

Un soutien administratif et logistique est réalisé par la **secrétaire de direction**, le **secrétaire administratif** et un **agent d'entretien** sous la responsabilité d'un **directeur**.



LE PROCESSUS D'ADMISSION / D'ACCUEIL

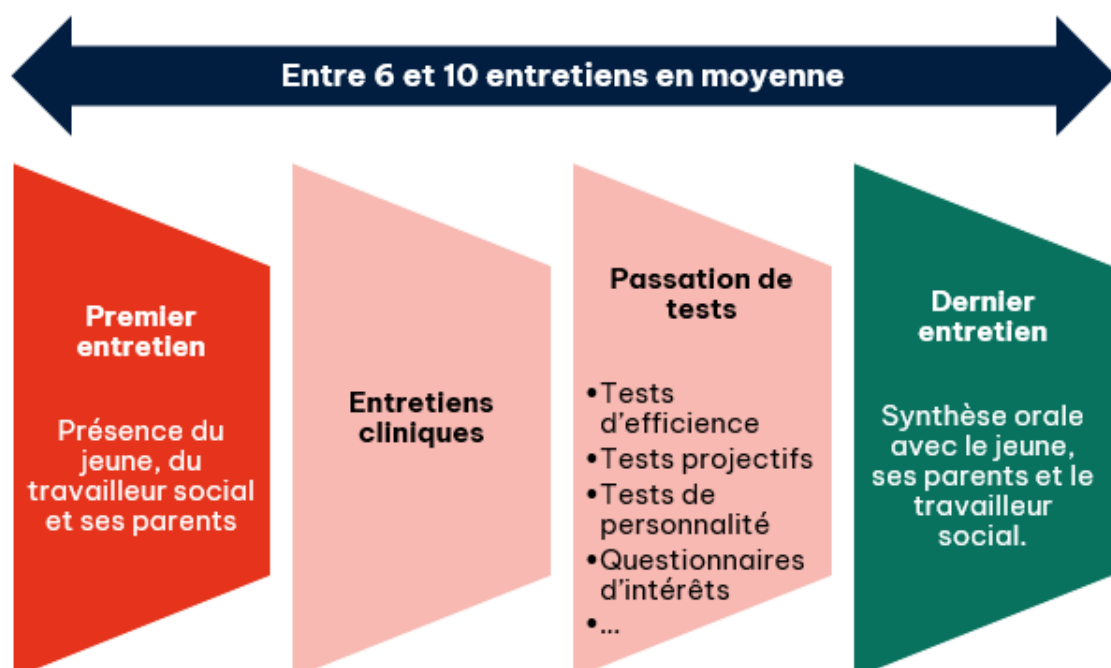
La prise de contact se fait par téléphone ou email, via notre standard commun aux deux antennes.



La configuration des personnes conviées au premier rendez-vous peut évoluer en fonction du contexte familial et institutionnel, de la problématique et de l'âge du jeune.

LES MODALITES DE PRISE EN CHARGE

Le bilan n'est pas standardisé. C'est le psychologue qui en détermine l'opportunité ainsi que le choix des tests, en fonction des hypothèses qu'il émet. Le cadre, le nombre de séances, la façon de mener les entretiens et la passation des tests peuvent être aménagés en fonction de la problématique du jeune.



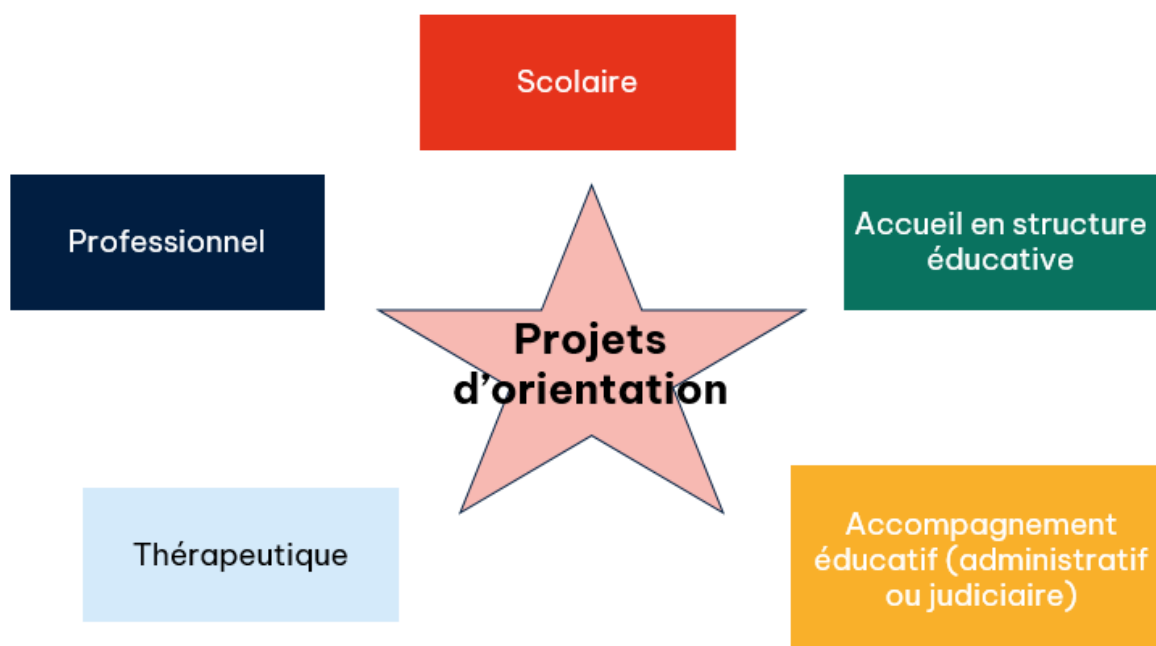
LE PROCESSUS DE FIN DE MESURE

Les participants conviés au dernier entretien sont, dans la mesure du possible, les mêmes qu'au premier rendez-vous.

Cette rencontre permet d'évoquer le travail d'élaboration réalisé avec le jeune, en lien avec les différents tests et aspects abordés au cours des différents entretiens. Le psychologue présentera également les conclusions de la consultation.



Les indications et préconisations éventuelles proposées par le psychologue s'inscrivent dans un éventail très large et non exhaustif.





Ce dernier temps permet également de répondre aux questions qui vont très souvent émaner de cet entretien. Un compte rendu écrit détaillé est ensuite remis aux parents et au travailleur social et au jeune selon la situation.

OU NOUS TROUVER ?

Les locaux sont situés :

Antenne du 10^{ème}


17 rue Jean Poulmarch
75010 Paris

  Jacques Bonsergent



Antenne du 15^{ème}

79 rue de l'église
75015 Paris

  Felix Faure

Consultations :

Antenne du 10^{ème} :

Du mardi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00

Antenne du 15^{ème} :

Du lundi au jeudi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00

**Nous sommes joignables du lundi au vendredi,
de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00**

Par téléphone : 01 45 57 44 48 ou par mail : service-orientation-specialise@groupe-sos.org

